



POLITIQUE EN MATIÈRE DE CONSOMMATION D'ALCOOL ET DE DROGUES

Les athlètes qui participent aux activités du Club de Ski Bromont représentent leur club ainsi que ses commanditaires. Par respect pour son club, ses coéquipiers et entraîneurs et pour l'image du Club, tous les participants devront faire preuve d'un comportement exemplaire et ce avant, durant l'ensemble des périodes d'encadrement offerte par la Club.

Ainsi, l'usage de drogue de n'importe quel genre est strictement prohibé. La règle de la tolérance zéro pour la présence dans un établissement réservé aux 18 ans et plus, ainsi que pour toute consommation d'alcool sera appliquée.

Ce règlement et les sanctions afférentes s'appliquent aussi bien pendant le déroulement des courses que pendant les déplacements et séjours (ex. : attitude et comportement dans les transports, hôtels, restaurants, stations de ski et autres).

Sanction

Toute infraction à ces règles pourra être dénoncée au directeur du Club qui verra après enquête sommaire à acheminer la plainte au président du comité de discipline pour audition et sanctions.

Avant toute audition par le comité de discipline un avis écrit détaillant la plainte (endroit, jour, infraction reprochée) sera acheminé aux parents de l'athlète concerné. La date et l'heure ainsi que l'endroit où se tiendra l'audition apparaîtra également sur ledit avis.

Les sanctions pourront varier selon la gravité de l'offense commise et elles seront déterminées par le comité de discipline après audition. Les sanctions pourront s'appliquer à un athlète ou un groupe d'athlètes dépendamment des circonstances de l'affaire.

Elles pourraient aller d'une:

- Du retrait du ou des coureurs pour une épreuve ou autre activité du Club.



- À une suspension d'une durée déterminée par le comité.
- À l'exclusion du ou des coureurs pour le reste de la saison.

La décision du comité de discipline sera finale, sans appel et deviendra exécutoire dès son envoi à la ou aux personnes concernées.

JE, SOUSSIGNÉ(E), _____ (nom en lettres moulées) CERTIFIE AVOIR PRIS CONNAISSANCE ET M'ENGAGE À RESPECTER LA POLITIQUE EN MATIÈRE DE CONSOMMATION D'ALCOOL ET DE DROGUES DU CLUB DE SKI BROMONT.

ATHLÈTE (*signature*) _____

DATE _____

PARENT (*signature*) _____